

MILIEU PROFESSIONNEL

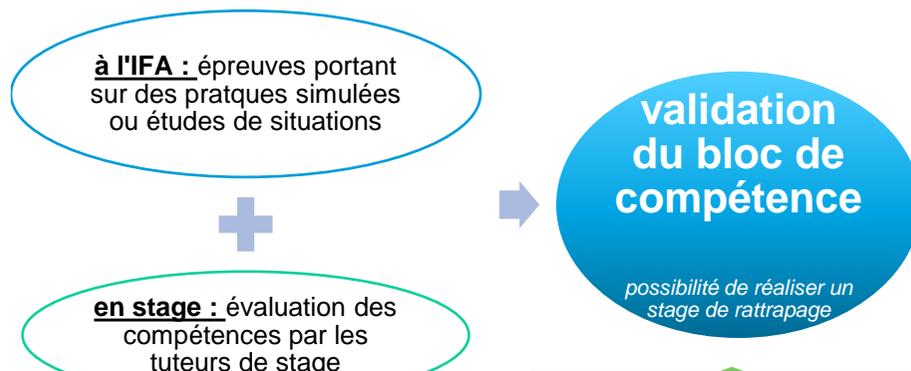


Nouveauté

PORTFOLIO NATIONAL

- ✓  **Outil central de l'élève ambulancier** pour assurer le suivi des périodes de formation en milieu professionnel et à l'IFA
- ✓ Rassemble l'ensemble des critères d'évaluation des compétences

EVALUATIONS : Par bloc de compétence



 CENTRE HOSPITALIER ANGOULÊME
☎ 05.45.24.42.56
☎ 05.45.24.26.40
E-mail : secretariat-ifa16@ch-angouleme.fr

LE METIER

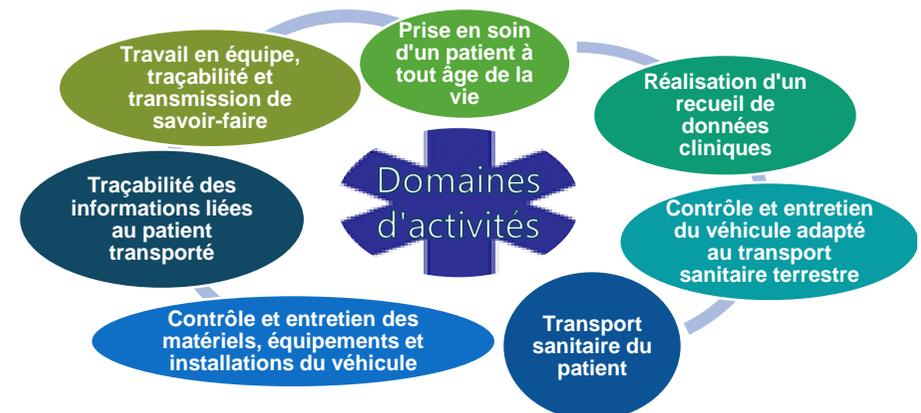
« L'ambulancier est un professionnel de santé et du transport sanitaire.

Au sein de la chaîne de soins ou de santé, l'ambulancier assure la prise en soin et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire équipés et adaptés à la situation et à l'état de santé du patient. A ce titre, il peut réaliser des soins relevant de l'urgence dans son domaine d'intervention.

Il peut également exercer des activités relatives au transport de produits sanguins labiles, d'organes, ou au transport d'équipes de transplantations.

En cas d'état d'urgence sanitaire déclaré ou dans le cadre d'un déclenchement de plans sanitaires, l'ambulancier peut être conduit à réaliser des actes de soin dans son domaine de compétences.

Il exerce son activité au sein d'entreprises de transport sanitaire, d'établissements de soins (centre hospitalier, clinique, ...), de services spécialisés d'urgence, en collaboration avec une équipe pluriprofessionnelle (médecins, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes ou tout autre professionnel de santé).





LES ENSEIGNEMENTS *en continu ou en discontinu*

556 h de formation
théorique et pratique

245h de formation
clinique

801 heures

Des allègements de parcours sont prévus selon le profil de l'apprenant (diplôme niveau III,



Nouveautés

Les actes de soins réalisables par

l'ambulancier *(liste non exhaustive)*



Surveillance du patient et gestion du matériel

La surveillance des appareillages et dispositifs médicaux (sondes, abords veineux...)



Sensibilisation à l'utilisation des matériels complémentaires (unité de transport, couveuse, matériel bariatrique, lève-malade...)

Saisie numérique de bilan et/ou de surveillance, télétransmission



Soins aux patients



Les aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire, vidange d'une poche de colostomie ancienne et cicatrisée, observation du risque d'escarres, soins d'hygiène en ambulance



Dans le cadre de l'aide médicale d'urgence :

Administration en aérosols de produits non médicamenteux et contribution à l'administration de médicaments par spray buccal, aérosol ou pulvérisation, stylo auto-injecteur, voie orale ou intranasale (sur patient conscient et cohérent)



Enregistrement et transmission d'électrocardiogramme à visée diagnostique à l'aide d'un outil automatisé



Recueil de la glycémie capillaire, du monoxyde de carbone, de l'hémoglobine

LA FORMATION

BLOCS DE COMPETENCES	MODULES DE FORMATION	VOLUME HORAIRE
Bloc 1 – Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions	Module 1. Relation et communication avec les patients et leur entourage	70 H
	Module 2. Accompagnement du patient dans son installation et ses déplacements	70 H
	Module 3. Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés et réajustement	35 H
Bloc 2 – Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	Module 4. Appréciation de l'état clinique du patient	105 H
	Module 5. Mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	105 H
Bloc 3 – Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière	Module 6. Préparation, contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	7 H
	Module 7. Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de l'itinéraire adapté à l'état de santé du patient	21 H
Bloc 4 – Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention	Module 8. Entretien du matériel et des installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre et prévention des risques associés	35 H
Bloc 5 – Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de transport, à la qualité / gestion des risques	Module 9. Traitement des informations	35 H
	Module 10. Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70 H